



AVIS AU PUBLIC

Dans le cadre de l'organisation des examens du personnel navigant, il est à noter que les épreuves théoriques de l'examen ATPL session Mai 2019 auront lieu à :

- **Siège Royal Air Maroc à Casablanca** : pour les candidats civils et privés.
- **Base Aérienne SALE** : pour les candidats militaires.

L'examen se déroulera conformément au planning suivant :

JOUR	HORAIRE	DUREE	EPREUVE
22/05/2019	09h00-12h00	3H	NAVIGATION GENERALE (N)
	12h30-14h30	2H	REGLEMENTATION (R)
23/05/2019	09h00-11h00	2H	METEOROLOGIE (M)
	11h30-13h30	2H	AEROTECHNIQUE B (EB)
24/05/2019	09h00-11h00	2H	NAVIGATION TRANSOCEANIQUE ET POLAIRE (TOP)
	11h30-13h30	2H	DROIT AERIEN (DA)
27/05/2019	09h00-12h00	3H	TECHNIQUE DU VOL (T)
	12h30-14h30	2H	AEROTECHNIQUE A (EA)
28/05/2019	09h00-10h00	1H	FACTEURS HUMAINS (FH)
	10h30-11h30	1H	ANGLAIS (ECRIT) (A)
	-----	A PARTIR DE 12H00	ANGLAIS (ORAL) (A)